



Sorry, but this page still haven't any translation.
We hope this will be fixed in the near future.

company Installation du conseil de développement territorial à Paris

Réunis ce mardi 19 octobre 2021 pour la première fois depuis la création du Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine, les membres du conseil de développement de Paris ont procédé à l'élection de Séverine Chapus comme présidente du conseil et de Didier Léandri, comme vice-président.

Published on 21/10/2021 - Updated 8/08/2023



©HAROPA PORT

Composés de 30 membres regroupés en quatre collèges, le conseil de développement territorial de Paris est chargé, auprès d'Antoine Berbain, directeur territorial, de représenter les intérêts franciliens et de les porter auprès des conseils de surveillance et d'orientation. À l'instar des conseils de développement du Havre et de Rouen qui se sont réunis la semaine dernière, le conseil de développement de Paris est composé de représentants de la place portuaire, de représentants des personnels, des entreprises exerçant leur activité sur le port, de représentants des collectivités territoriales et leurs groupements et des représentants des milieux professionnels et associatifs intéressés par le développement de la place portuaire.

À l'ordre du jour de cette séance d'installation figuraient, entre autres, l'élection de la présidente et du vice-président du conseil, l'avis sur l'évolution de la politique tarifaire (tarifs domaniaux et droits de ports pour 2022) et une information préalable sur le projet stratégique.

Le conseil de développement territorial de Paris

Séverine Chapus a été élue présidente du conseil de développement territorial des ports de Paris. La directrice générale déléguée des activités de promotion, en charge du développement chez BNP Paribas Real Estate entame un mandat à la tête de cet organe consultatif en tant que représentante de la communauté portuaire de Paris. Didier Léandri, président délégué général d'Entreprises fluviales de France, a été désigné pour occuper le poste de vice-président.

"La création du conseil de développement territorial intervient à un moment clé où les exigences de la transition écologique se renforcent, où les grands chantiers liés à la construction du Grand Paris montent en puissance, où les préparatifs des JOP2024 sont lancés et où, en définitive, la Seine et le fluvial apparaissent plus que jamais comme un lien social et économique majeur entre les territoires.

Le port, clé de voûte d'une industrie en reconquête, d'une logistique fine réinventée, d'un rayonnement touristique aux valeurs citoyennes et acteur pleinement intégré dans les territoires, constitue le lieu de convergence de cette ambition de développement collectif.

Pour ce faire, nous souhaitons incarner une candidature collégiale, en animant une instance de dialogue et de travail avec un fort pouvoir d'impulsion sur les dossiers afin de faire entendre la voix des acteurs territoriaux franciliens avec et au sein d'un nouvel ensemble portuaire, avec la volonté d'agir, de contribuer et de peser. Nous allons travailler par projet et proposer dès la prochaine séance, pour contribuer en particulier à la stratégie de HAROPA PORT, une méthode de travail qui permette de porter efficacement notre contribution à la stratégie globale."

Séverine Chapus et Didier Léandri, élus présidente et vice-président du conseil de territorial de HAROPA PORT | Paris.



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
+33(2) 79 18 05 00